

membres du gouvernement et de l'opposition discutent, au cours du débat et au sein d'un comité, des grands problèmes qui concernent notre jeunesse.

Le chômage a atteint un stade chronique, monsieur le Président. L'enseignement est aussi une question très importante. La famille en tant qu'institution fait partie des questions qu'il faudra aborder. Ce sont autant de sujets qui intéressent les jeunes au premier chef. J'ai bon espoir que le nouveau ministre, surtout à cause du dynamisme et de l'enthousiasme qui animent son titulaire, trouvera des moyens de régler nombre de ces problèmes. J'aimerais bien que les députés de l'opposition, au lieu de s'égosiller, fassent preuve d'un peu plus de sérieux en nous proposant des moyens d'engager un véritable dialogue pour régler certains problèmes qui sont très graves. Mais à quoi peut-on s'attendre d'un parti défaitiste comme l'opposition officielle.

● (1730)

J'ai appris au cours de mon bref mandat . . .

M. Malone: Rien du tout.

M. Dingwall: . . . en tant que député . . .

Le président suppléant (M. Guilbault): Je regrette d'interrompre l'honorable secrétaire parlementaire, mais son temps de parole est expiré.

M. Skelly: Monsieur le Président, le député avait beaucoup à dire au sujet des pêches et de la paix. En ce qui a trait aux pêches de la côte ouest, pourquoi les pêcheurs et les localités de ce littoral n'ont-ils pas droit aux mêmes égards que ceux de la côte est, en ce qui concerne notamment les accords, les consultations et les subventions dont il a parlé?

Je voudrais signaler plusieurs domaines dans lesquels son gouvernement pourrait peut-être prendre des mesures constructives. Premièrement, le gouvernement devrait protéger les ressources. Deuxièmement, il devrait cesser d'agir de façon unilatérale et prévoir plutôt de véritables consultations. Troisièmement, il pourrait prendre des mesures constructives au sujet du programme de restructuration et de réduction de la flotte. Quatrièmement, il devrait remédier à la situation en ce qui a trait aux coûts que fixe le gouvernement comme ceux de l'énergie et les taux d'intérêt qui ont augmenté les frais d'exploitation des pêcheurs au point d'en faire disparaître un grand nombre. Il devrait également améliorer les relations intergouvernementales, car elles sont si mauvaises dans cette région que le gouvernement fédéral ne parvient pas à faire appliquer les lois existantes. Sixièmement, il devrait protéger les assises économiques des localités côtières dépendant de la pêche, car le ministère est prêt à les faire disparaître. Enfin, il devrait mettre un terme à la terreur que font régner les banques à charte qui saisissent les navires et les maisons des pêcheurs de la côte ouest et exercent des pressions sur leurs avaliseurs. J'ai d'ailleurs signalé cette situation au gouvernement récemment, mais il n'a pris, jusqu'à maintenant, aucune mesure.

Si je transmets au député la correspondance montrant que les banques terrorisent, en fait, les pêcheurs, leur niant tout droit civil et tout accès à des recours, sera-t-il disposé à se mettre en rapport avec le ministre des Finances (M. Lalonde),

le ministre de la Justice (M. Chrétien) et le ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané) pour déterminer si l'on peut, au moins dans ce domaine, faire quelque chose pour remédier à la situation? Sera-t-il prêt à se joindre à moi et à d'autres députés de ce côté-ci, afin de convaincre le ministre des Finances d'agir pour mettre un frein aux mesures que la plus puissante organisation du pays prend contre les pêcheurs?

M. Dingwall: Monsieur le Président, le député a dit vouloir un partage égal, si je peux m'exprimer ainsi, des avantages. Il a parlé de la restructuration du secteur de la pêche de la côte est et de ses préoccupations au sujet de ce secteur sur la côte ouest. Je voudrais lui signaler que le gouvernement a beaucoup fait pour les pêcheurs de la côte ouest. Dois-je lui rappeler que la mise en œuvre du programme des 6 et 5 p. 100 a permis de réduire grandement le taux d'inflation? Va-t-il jusqu'à dire que cette réduction n'a eu aucun effet bénéfique sur les pêcheurs de sa circonscription ou de la côte ouest? Voudrait-il nous faire croire que les taux d'intérêt, qui ont été réduits de moitié, n'ont aucune importance pour les pêcheurs des deux littoraux? La réponse est très évidente. En effet, ces mesures ont eu des conséquences très positives sur les pêcheurs de la côte du Pacifique.

Le député dit qu'il pourrait me fournir des pièces de correspondance et me demande si, dans ce cas, j'interviendrais. Je trouve, moi aussi, inquiétant que des banques ou des institutions financières puissent terroriser des particuliers, pour reprendre ses mots. Néanmoins, je voudrais bien voir ces documents. Il est arrivé à certains de mes électeurs d'éprouver des ennuis semblables. Mais nous avons obtenu réparation de diverses façons en nous adressant à des autorités du milieu bancaire.

Je suis disposé à étudier l'affaire. Je devrai demander conseil quant aux démarches à entreprendre, car je ne connais pas la question sous tous ses angles.

En dernier lieu, le député demande si notre gouvernement compte prendre des mesures précises en ce qui concerne les pêches du Pacifique. Pas plus tard qu'hier, le ministre des Pêches et des Océans a accepté de recevoir la coalition des pêcheurs qui voulaient se faire entendre. A maintes reprises, il a précisément déclaré à la Chambre qu'il prendrait sérieusement en considération leurs propositions. Nous espérons qu'une décision suivra dans les plus brefs délais.

M. Chuck Cook (North Vancouver-Burnaby): Monsieur le Président, le débat sur le discours du trône touche à sa fin, puisque nous en sommes au huitième et dernier jour, mais je voudrais dire encore quelques mots des discours du trône en général et de celui-ci en particulier. Les discours du trône sont un peu comme l'enfer, ils sont pavés de bonnes intentions.

Lorsqu'un discours du trône est écrit de façon cynique, de telle sorte qu'aucune de ses propositions ne sera jamais mise en place, je trouve qu'il représente un acte méprisable de la part d'un gouvernement. Il n'y a pas un député, pas un journaliste de la tribune de presse, pas un particulier qui puisse prétendre que ces huit jours de discours n'ont pas été qu'une simple farce. Le discours du trône était une tentative pour leurrer les gens, mais on ne s'y trompe pas.